



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 février 2016

Education Artistique et Culturelle pour la jeunesse : Fleur Pellerin annonce des actions amplifiées et un budget en progression de 35% par rapport à 2015

Le Haut conseil à l'éducation artistique et culturelle (HCEAC) s'est réuni lundi 1^{er} février au ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en présence de Najat Vallaud-Belkacem et de Fleur Pellerin. L'occasion pour la ministre de la Culture et de la Communication de dresser le bilan positif de l'action menée en 2015 par son ministère dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle (EAC). Ce bilan intervient un an après que les deux Ministres ont présenté conjointement une feuille de route interministérielle pour mettre en œuvre de façon ambitieuse et commune cette priorité du Gouvernement.

Fleur Pellerin s'est félicitée que la connaissance, la pratique et la rencontre des arts qu'elle a qualifiées de « projet de société pour la jeunesse » ait pris une place centrale dans l'action de son Ministère, comme en témoignent la mobilisation de ses équipes et la nette progression des crédits qui sont consacrés à l'EAC depuis son arrivée à la tête du ministère. En 2016, ce budget atteindra ainsi 55 millions d'euros, correspondant à une hausse de 80% par rapport à 2012 et de 35% par rapport à 2015.

La Ministre a par ailleurs rappelé que l'action soutenue et ciblée menée l'année dernière auprès des territoires prioritaires, quartiers urbains ou zones rurales, sera amplifiée en 2016 en choisissant d'y cibler 65% des nouveaux moyens qu'elle a obtenus en 2016 pour l'EAC et l'éducation aux médias et à l'image. C'est un effort considérable dans un contexte où la culture et les arts constituent plus que jamais ce lien positif et émancipateur qui unit les Français : « les événements de 2015 obligent tous les responsables politiques, culturels et éducatifs à donner l'éducation artistique et culturelle un relief nouveau et une puissance nouvelle » a ainsi déclaré la Ministre aux membres du Conseil.

Fleur Pellerin a également présenté quelques uns des dispositifs complémentaires les plus significatifs que son ministère a initiés en 2015 pour favoriser une plus grande participation des jeunes à la culture : la création d'un jour dédié aux visites scolaires dans trois des plus grands musées de France - Le Louvre, le Château de Versailles et le Musée d'Orsay ; l'élargissement des horaires d'ouverture des bibliothèques et des médiathèques, selon les orientations qu'elle a fixées à la suite de la remise du rapport de la sénatrice Sylvie Robert le 2 novembre dernier (<http://bit.ly/1M79z5F>) ; le réengagement de l'Etat dans le financement des conservatoires qui doit permettre de réaffirmer leurs missions d'éducation artistique et culturelle, au plus près des attentes, des besoins et des pratiques culturelles des jeunes ; ou encore, le plan inédit « Génération Belle Saison », qu'elle a lancé le 8 décembre et qui vise le soutien à la création, à la diffusion et à l'organisation de spectacles et projets artistiques pour

l'enfance et la jeunesse (<http://bit.ly/1TXvj9f>).

Enfin, Fleur Pellerin a exprimé sa volonté que soit organisée par le Haut conseil à l'éducation artistique et culturelle, avant la fin de l'année 2016, une nouvelle Université d'été de l'éducation artistique et culturelle « pour faire émerger de nouvelles propositions ».

A propos du HCEAC : installé en 2013, le conseil est un lieu de réflexion, de propositions et d'évaluation. Il est chargé de faire vivre l'éducation artistique et culturelle auprès de l'ensemble des partenaires de l'Etat - collectivités territoriales, acteurs de l'éducation et de la culture, personnalités qualifiées - pour en faire une responsabilité partagée et collective.

Contacts

Ministère de la Culture
et de la Communication
Délégation à l'information
et à la communication
Pôle Presse
Tél. : 01 40 15 82 05
service-presse@culture.gouv.fr
www.culturecommunication.gouv.fr